



Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est

91 Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

Tel : 02.35.82.87.23 - fax : 02.35.50.65.66 - email : syndicat.cne@orange.fr

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Le **compte administratif** retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2021. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le Syndicat est composé de 3 services publics (eau, assainissement non collectif et assainissement collectif) Un budget par service est voté. Les charges communes payées sur le budget eau potable sont alimentées par les 2 autres budgets. Les sections de fonctionnement et investissement structurent les budgets : d'un côté, la gestion des affaires courantes en section de fonctionnement, de l'autre, les projets du syndicat en section d'investissement.

Le compte administratif 2021 a été approuvé le 08 mars 2022 par le Comité Syndical.

1- DEPENSES ET RECETTES (AEP)

❖ SECTION DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE EAU POTABLE

✓ Dépenses de fonctionnement du service eau potable

Les **dépenses** de fonctionnement du service eau potable réalisées sont réparties comme suit :

DEPENSES - FONCTIONNEMENT		Prop. 2021	Dép 2021
011 - Charges à caractère général (frais locaux, véhicule, matériel informatique, mission, formations, cotisation sidades et adico, assurances, redevances occupation domaine public ...) (en 2021 : enquête publique DUP honoraires, annonces)		239 275 €	63 541 €
012 - Charges du personnel (rémunérations, cotisations)		151 500 €	143 438 €
65 - Autres charges de gestion courante (indemnités élus - Créances admises en non valeur)		26 010 €	19 816 €
66 - Charges financières (intérêts d'emprunts, rattachement ICNE)		17 500 €	6 549 €
67 - Charges exceptionnelles (subv except FSL, titres annulés sur exercice antérieur...)		6 100 €	- €
042 - Opé d'ordre budg.entre sect° (amortis.immo)		133 000 €	130 889 €
022	Dépenses imprévues	20 000 €	- €
023	Virement à la sect° d'investis.	459 363 €	
TOTAL DEPENSES		1 052 748 €	364 234 €

Les **dépenses** réelles de fonctionnement (hors charges financières), du service eau potable concernent :

- Les charges à caractère général (*chapitre 011*)
Elles regroupent les achats courants, les services extérieurs, les remboursements de frais (animations du Bassin Versant de l'Yères dans le cadre du Programme d'actions de la 82^{ème} tranche suite aux études BAC), les cotisations (au SIDESA et à l'ADICO), les impôts et taxes, Les charges de personnel. (*chapitre 012*)
- Les autres charges de gestion courante (*chapitre 065*)
Ce chapitre regroupe les frais liés aux indemnités et cotisations des élus,
- Les charges financières (*chapitre 066*)
Il s'agit des intérêts des emprunts, des ICNE (intérêts courus non échus)
- Les charges exceptionnelles (*chapitre 067*)
Ce chapitre regroupe les subventions octroyées (FSL : Fonds de Solidarité Logement) et les titres annulés sur des exercices antérieurs.

✓ Recettes de fonctionnement du service eau potable

Les **recettes** de fonctionnement du service eau potable sont réparties comme suit :

RECETTES - FONCTIONNEMENT	Prop. 2021	Rec 2021
013 - Atténuations de charges (rbsmt personnel mis à disposition)	3 300 €	3 669 €
70 - Produits des services et ventes (vente d'eau à Dieppe Nord, surtaxes eau potable, rbsmt frais locaux)	284 000 €	673 321 €
75 - Autres produits de gestion courante (versement des budgets asst, redevance antennes s/ réservoirs)	143 000 €	143 726 €
77 - Produits exceptionnels (rbsmt assurances, mandats annulés s/ exercices antérieurs, pénalités)	- €	98 078 €
042 - Opé d'ordre budg. entre sections (amortis. des subv)	130 700 €	130 079 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	491 748 €	
TOTAL RECETTES	1 052 748 €	1 048 873 €

Les **recettes** concernent :

- Les atténuations de charges (*chapitre 013*)
Il s'agit du remboursement des frais de personnel mis à disposition au Syndicat de bassin versant de l'Yères et de la Cote et à l'ASPRY.
- Les produits des services et ventes (*chapitre 70*)
Ils comprennent :
 - la vente d'eau au syndicat Dieppe Nord
 - les surtaxes « eau potable » (redevances)
 - le remboursement d'une partie des frais relatifs aux locaux par le Syndicat de Bassin Versant de l'Yères, au prorata de la surface des locaux occupée. (Cette répartition est faite depuis 2017.)
- Les autres produits de gestion courante (*chapitre 75*)
 - le versement des budgets Assainissement Collectif et Non Collectif au budget Eau Potable pour répartir les frais de structure dans les budgets des différents services.
 - les redevances d'occupation du domaine public : les équipements de télécommunication sur les réservoirs
- Les autres produits exceptionnels (*chapitre 77*)
Ils correspondent aux remboursements d'assurance ou mandats annulés sur exercices antérieurs.

❖ **DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU SERVICE EAU POTABLE**

Les dépenses d'investissement se répartissent comme suit :

DEPENSES - INVESTISSEMENT	TOTAL BP 2021	Dep 2021	RàR 2021
16 - Emprunts et dettes	101 700 €	100 430 €	0 €
20 - Immobilisations incorporelles (logiciels)	2 500 €	0 €	0 €
21 - Immobilisations corporelles (Compteurs télérelève jusque mars 2021, informatique, mat. Bureau, Aménagement)	49 000 €	35 635 €	0 €
Opérations d'équipement	998 100 €	253 330 €	338 840 €
4581184 opé pour cpte de tiers (recherche d'eau)	132 001 €	0 €	0 €
040 - Opé d'ordre entre sections (amortis subv)	130 700 €	130 079 €	0 €
TOTAL DEPENSES	1 414 001 €	519 474 €	338 840 €

✓ **programme d'investissement du service eau potable**

Le montant des dépenses réalisées liées aux opérations d'équipement s'élève à 253 330 €.

Le programme d'investissement est composé des opérations suivantes :

- 80^{ème} - Sécurisation des ouvrages : Le Programme 2021/2022 a débuté en 2021
- 82^{ème} - Actions suite aux études des Bassins d'Alimentation de Captages.
- 84^{ème} - Recherche d'eau : le démarrage de cette étude est reporté en 2022.
- 87^{ème} - Programme de renouvellement des réseaux eau potable (Millebosc, Cuverville sur Yères, Longroy) .

Opérations clôturées en 2021 :

- 80^{ème} - Sécurisation des ouvrages : Le Programme 2019/2020 débuté en 2020 est soldé.
 - Le Diagnostic Génie Civil a pris fin en 2021.
- 83^{ème} - Mise à jour des déclarations d'utilité publique des périmètres de protection des captages de Villy-sur-Yères, Touffreville-sur-Eu et Criel-sur-Mer : les enquêtes publiques sont terminées et les arrêtés ont été pris.

DEPENSES - INVESTISSEMENT OPERATIONS D'EQUIPEMENT		TOTAL BP 2021	Dép 2021	RàR 2021
302	Matériel informatique bureautique - Aménagement locaux- véhicule			
301	Travaux inopinés	50 000 €	0 €	0 €
80	80 ^è T sécurisat° ouvr. 2019/2020	186 450 €	188 126 €	0 €
	80 ^è T sécurisat° ouvr. 2021/2022	10 000 €	0 €	9 000 €
	80 ^è T Diagnostic Génie Civil	14 550 €	13 730 €	0 €
82	82 ^è T Act° suite Etudes BAC(terrains	40 000 €	0 €	0 €
83	83 ^è T Révis° des DUP Bassins d'Alimentat° de Captages Villy Touffreville Criel	47 100 €	30 734 €	0 €
84	84 ^è T Recherche d'eau	200 000 €		0 €
85	85 ^è T (Bornes vertes de puisage)			
87	87 ^è T renouvellement réseaux Millebosc Longroy Cuverville	450 000 €	20 740 €	329 840 €
Total opérations d'équipement		998 100 €	253 330€	338 840 €

A ces opérations d'équipement s'ajoutent, les dépenses d'investissement non différenciées dans une opération. Elles s'élèvent à 35 635€.

DEPENSES - INVESTISSEMENT		TOTAL BP 2021	Dép 2021	RàR 2021
21355	aménagement batiments administratifs	5 000 €	0 €	0 €
21561	Matériel d'exploitat°(compteurs)	42 000 €	35 633 €	0 €
2183	Matériel bureau /informatique	2 000 €	2 €	0 €
Total 21 - Immobilisations corporelles		49 000 €	35 635 €	0 €

❖ RECETTES D'INVESTISSEMENT DU SERVICE EAU POTABLE

Les recettes d'investissement du service eau potable se répartissent comme suit.
Aucun emprunt n'a été réalisé durant l'exercice.

RECETTES - INVESTISSEMENT	TOTAL BP 2021	Rec 2021	RàR 2021
13 - Subventions	239 601 €	63 880 €	47 660 €
16 - Emprunts et dettes	- €	0 €	0 €
4582184 - opé pour compte de tiers (participation étude sécurisation - Recherche d'eau)	150 930 €	0 €	0 €
040 - Opé d'ordre entre sections (amortis immo)	133 000 €	130 889 €	0 €
1068 Excédent de fonct. capitalisé	- €	0 €	0 €
021 Virement de la sect° de fonct.	459 363 €	0 €	0 €
001 Excédent d'investis.reporté	431 107 €	0 €	0 €
TOTAL RECETTES	1 414 001 €	194 769 €	47 660 €

Les montants des subventions perçues pour les opérations d'investissement s'élèvent à 63 880€ et sont détaillés :

RECETTES INVESTISSEMENT - OPE. D'EQUIPEMENT : subventions		TOTAL BP 2021	Rec 2021	RàR 2021
80	80 ^è T sécurisat° ouvrages 2016/2017	880 €	0 €	880 €
	80 ^è T sécurisat° ouvrages 2019/2020	95 571 €	60 730 €	34 780 €
	80 ^è T sécurisat° ouvrages 2021/2022			
	80 ^è T Diagnostic Génie Civil	3 150 €	3 150 €	0 €
83	83 ^è T Révis° des DUP Bassins d'Alimentat° de Captages Villy Touffreville Criel	12 000 €	0 €	12 000 €
87	87 ^è T renouvellement réseaux Millebosc Longroy Cuverville	0 €	0 €	0 €
88	88 ^è T renouvellement réseaux TF			0 €
88	88 ^è T renouvellement réseaux TO			0 €
Total opérations d'équipement (subventions)		239 601 €	63 880 €	47 660 €

2- STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE - SERVICE EAU POTABLE

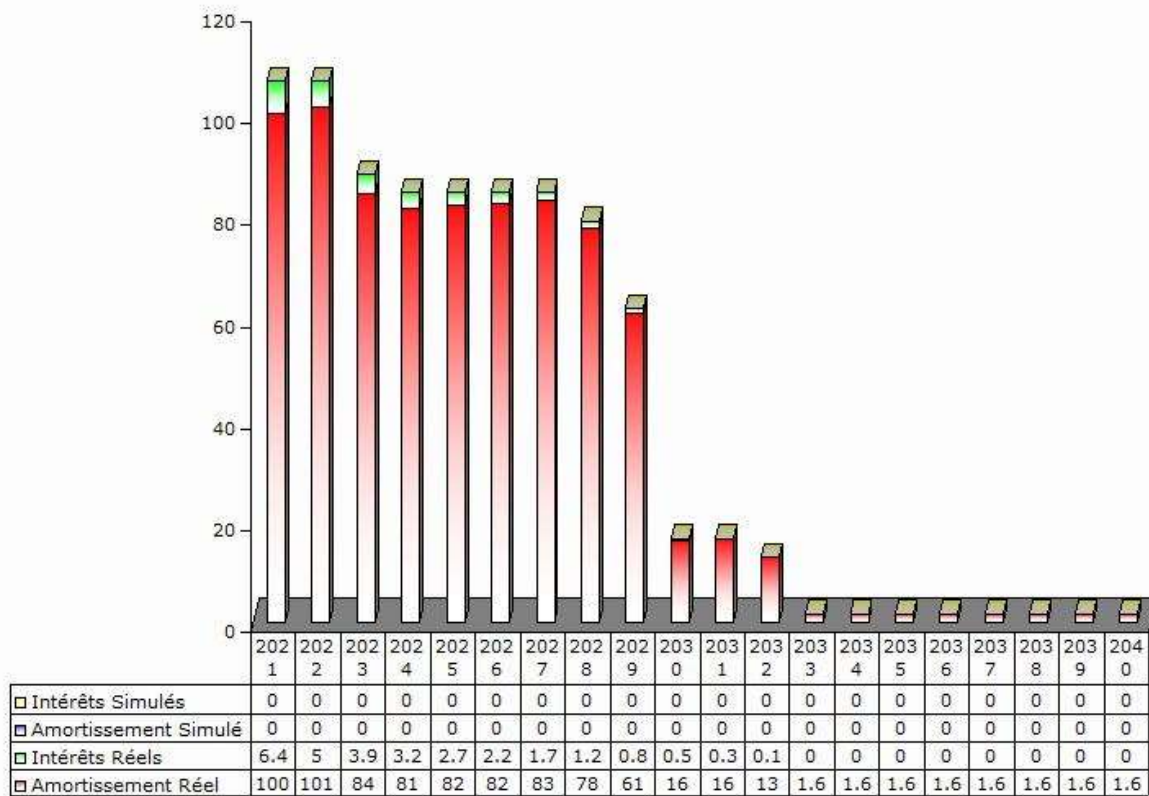
L'ensemble des emprunts souscrits auprès d'organismes de crédit sont à taux fixe.
Les avances versées par l'Agence de l'Eau sont des prêts à taux zéro, versés conformément aux conventions.

✓ DETTE DU SERVICE EAU POTABLE

État de la dette au 1^{er} janvier 2021

Année	Dette en Capital au 1er Janvier	Annuités	Annuités Intérêts	Annuités Amortissements	Variation des Annuités
2021	809 391.54	106 320.37	6 423.57	99 896.80	

Courbe des remboursements



Niveau de l'épargne brute

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.

Fonctionnement	2021	2020	2019	2018	2017
Recettes réelles (RF)	918 794 €	348 781 €	382 305 €	441 039 €	338 175 €
Dépenses réelles (DF)	227 891 €	246 822 €	222 009 €	253 333 €	196 792 €
Epargne brute (RF - DF)	690 904 €	101 959 €	160 295 €	187 706 €	141 383 €

L'épargne nette correspond à l'épargne brute déduction faite du capital de l'emprunt.

	2021	2020	2019	2018	2017
Epargne Brute (E B)	690 904 €	101 959 €	160 295 €	187 706 €	141 383 €
Capital de l'emprunt. (K)	100 430 €	53 277 €	53 277 €	30 437 €	27 671 €
Epargne nette (EB - K)	590 474 €	48 682 €	107 018 €	157 269 €	113 712 €

3- RESSOURCES HUMAINES – BUDGET EAU POTABLE

Effectifs et dépenses de personnel

Au 31 décembre de l'exercice, l'effectif du Syndicat est composé de trois agents :

- Une responsable d'opérations (Contrat à durée indéterminée de droit privé - Poste à temps complet)
- Une secrétaire comptable (Titulaire de la fonction publique territoriale - Adjoint administratif principal de 1^{ere} classe – Catégorie C - Poste à temps complet pourvu depuis le 1^{er} mars 2018).
- Un agent d'entretien (Titulaire de la fonction publique territoriale - Adjoint technique principal de 2^{ème} classe – catégorie C - Poste à temps non complet : 7 heures hebdomadaires)

Le syndicat a versé en 2019, 2020 et début 2021, à l'agent qui a démissionné en 2018 une indemnité de retour à l'emploi, dont le montant a varié en fonction des heures travaillées dans son nouvel emploi. .

Les frais de personnel pour l'entretien des locaux demeurent répartis avec le syndicat de bassin versant de l'Yères et de la Côte, dans le cadre d'une convention de mise à disposition signée en 2017. Trois heures et demie, sur les sept heures hebdomadaires du poste, sont remboursées par le Syndicat de bassin versant.

Le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) a été mis en place en 2017, pour les agents titulaires de la fonction publique.

	Dépenses 2019 AEP	Dépenses 2020 AEP	Dépenses 2021 AEP
Charges de personnel	136 043 €	146 686 €	143 438 €
Dépenses de fonctionnement réelles	220 676 €	246 823 €	227 890 €
	62%	59%	63%

Durée effective de travail

Le temps de travail du personnel correspond à 35 heures semaines.

L'IHTS (Indemnité d'Heures de Travail Supplémentaires) est instaurée depuis le 1^{er} septembre 2019 pour les agents titulaires.

L'agent de droit privé récupère les heures supplémentaires réalisées au-delà des 25 heures supplémentaires mensuelles comprises dans le salaire.

L'agent d'entretien, effectue des heures complémentaires pour le compte de l'ASPRY, dans le cadre d'une convention de mise à disposition de personnel. Les heures réalisées sont remboursées au Syndicat à raison d'une heure hebdomadaire

A Criel sur mer, le 08 mars 2022

Le Président

Martial FROMENTIN



Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est

91 Rue de la Libération - - 76910 CRIEL SUR MER

Tel : 02.35.82.87.23 - fax : 02.35.50.65.66 - email : syndicat.cne@orange.fr

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

1- DEPENSES ET RECETTES (AC)

❖ SECTION DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

✓ Dépenses de fonctionnement du service assainissement collectif

Les **dépenses** de fonctionnement du service assainissement collectif réalisées sont réparties comme suit :

DEPENSES - FONCTIONNEMENT	Prop. 2021	Dép 2021
011- Charges à caractère général (Versement au budget eau ; Redevance ttt eaux usées à Dieppe Nord, SMABL, SIVOM Gamaches ; traitement des boues covid	892 300 €	395 779 €
65 - Charges diverses de gestion courante (Partic.Tx Gutenberg	50 000 €	0 €
66 - Charges financières (interêts des emprunts- rattachement ICNE	75 800 €	40 038 €
67 - Charges exceptionnelles (coopération décentralisée, annulations de titres dont frais gestion 106e en 2021)	61 600 €	32 100 €
68 - Dotations aux provisions (Provisions créances contentieuses	700 €	664 €
042 - Opérations d'ordre (amortis. Immo.	411 200 €	410 269 €
022 - Dépenses imprévues	65 000 €	0 €
023 - Virement à la section d'investissement	928 552 €	0 €
Total Dépenses	2 485 152 €	878 850 €

Un nouveau contrat de délégation de service public d'assainissement collectif a pris effet le 1^{er} octobre 2018.

Les **dépenses** réelles de fonctionnement du budget assainissement collectif regroupent principalement sur le chapitre 011 « charges à caractère générales » :

- Le versement d'une partie des frais de structure au budget eau potable (50% des frais)
- Les redevances correspondant au traitement des eaux usées par le SMABL, le SIVOM de Gamaches, le syndicat Dieppe NORD.
- Le traitement des boues covid.

Le chapitre 67 « charges exceptionnelles » comprend :

- Les subventions dans le cadre de la coopération décentralisée,
- Les annulations de titre sur exercices antérieurs.

✓ **Recettes de fonctionnement du service assainissement collectif**

RECETTES - FONCTIONNEMENT	Prop. 2021	Rec 2021
70 - Produits des services du domaine, ventes (surtaxes, PFAC, ttt eaux usées de Dieppe Nord,)	812 818 €	941 281 €
74 - Subventions d'exploitation (AESN Prime épuration, frais de gestion pour branchements Privatifs, subv ttt boues covid	209 000 €	52 055 €
77 - Produits exceptionnels		10 416 €
042 - Opérations d'ordre (amortissement subv.)	260 000 €	258 030 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	1 203 334 €	0 €
Total Recettes	2 485 152 €	1 261 782 €

Les **recettes** de fonctionnement du service assainissement collectif concernent :

- Les produits des services et ventes (*chapitre 70*)
 - les surtaxes « assainissement collectif »
- Les subventions d'exploitations (*chapitre 74*) :
 - les primes d'assainissement de l'agence de l'eau
 - les frais de gestion de l'agence de l'eau pour les branchements en partie privée.

Les subventions de l'agence de l'eau pour le traitement des boues covid en 2020 et 2021 ne seront perçues qu'en 2022.

❖ DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les dépenses d'investissement du service assainissement collectif se répartissent comme suit :

DEPENSES - INVESTISSEMENT	total BP 2021	Dép 2021	Ràr 2021
10 - Dotations (opération d'ordre) (constatation dette Sivom)	86 000 €	82 168 €	0 €
16 - Emprunt et dettes	586 000 €	552 016 €	0 €
Opérations d'équipement (travaux, études)	1 629 850 €	619 582 €	465 190 €
45 - opérations pour compte de tiers (branchements partie privative)	533 901 €	148 935 €	368 910 €
040 - Opé d'ordre (entre sections) (amortis des subv)	260 000 €	258 030 €	0 €
001 - Déficit d'investissement reporté	878 662.29 €	- €	- €
Total Dépenses	3 974 413 €	1 660 732 €	834 100 €

✓ programme d'investissement du service assainissement collectif

Le montant des opérations d'équipement réalisées s'élève à **619 582 €**

Le programme d'investissement concerne les opérations suivantes :

- Travaux Inopinés,
- 112^{ème} Tranche - CRIEL S/ MER : branchements privatifs - Secteur Criel-Plage et Yauville : le programme de travaux de raccordement s'est poursuivi..
- 113^{ème} Tranche – Réseaux sous vide de TOUFFREVILLE S/ EU
- 114^{ème} Tranche - STEP de BAILLY EN RIVIERE : Les derniers travaux de fin 2021 seront facturés en 2022.
- 120^{ème} Tranche – réhabilitation de la STEP de Gouchaupré. Les travaux terminés en 2021 seront facturés en 2022.
- 121^{ème} Tranche – réhabilitation des réseaux d'Incheville (rue Pierre et Marie Curie). Cette opération a débuté en 2021 .
- 122^{ème} Tranche – Le diagnostic d'assainissement Cuverville, Sept-Meules, Fresnoy-Folny
- 201^{ème} Tranche – Travaux Inopinés. Extension Incheville (Dunant) Criel (chaumière) Longroy

Les programmes suivants sont clôturés :

- 112^{ème} Tranche - CRIEL S/ MER : réseaux d'assainissement collectif du secteur Criel-Plage et Yauville : le programme a pris fin en 2021.
- 118^{ème} Tranche - Les travaux de mise en séparatif des réseaux et branchements rue Gutenberg débutés en 2020 ont été terminés en 2021.
- 119^{ème} Tranche - Diagnostic du système d'assainissement CRIEL S/ MER : Le programme ouvert en 2018 a pris fin en 2021.
- 201^{ème} Tranche – Travaux Inopinés. L'extension de la rue Louis Blériot à Incheville est terminée.

DEPENSES - INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT		total BP 2021	Dép 2021	Ràr 2021
2315	reduction de titre (rue Blériot Incheville)	0 €		
201	201è Travaux Inopinés	59 820 €	23 621 €	0.00 €
201	201è Extens° Incheville Criel Longroy	0 €	6 525 €	28 400 €
110	110èT ST REMY- Rue des Antonins	203 850 €	0 €	3 850 €
112	112èT Ext° Rés CRIEL plage Yauville	141 650 €	136 291 €	0 €
113	113èT rés ss vide TOUFFREVILLE	51 000 €	3 080 €	26 440 €
114	114èT Optimisat° STEP BAILLY	89 500 €	15 992 €	36 990 €
119	119èT Diag asst CRIEL	164 980 €	103 928 €	0 €
120	120èT STEP Gouchaupré	270 000 €	248 249 €	25 560 €
121	121èT réhab P et M Curie Incheville	450 000 €	16 430 €	218 025 €
122	122èT Diag Cuverville Sept-Meules Fresnoy	132 050 €	90 €	125 925 €
Total opérations d'équipement (23 et 20 - Immo corporelles /immo incorp (études)		1 629 850 €	619 582 €	465 190 €

Les dépenses réalisées relatives aux branchements chez les particuliers (opérations pour compte de tiers) s'élèvent à 148 935 €

DEPENSES - INVESTISSEMENT - OPERATIONS pour COMPTE DE TIERS		total BP 2021	Dép 2021	Ràr 2021
4581112	112è Bct priv. Yauville	455 000 €	77 522 €	368 910 €
4582112	112è Bct priv. (régul.	1 000 €	0 €	0 €
4582114	114è Bct priv régul imputation	0 €		
4581118	118è Bct priv. Incheville gutenber	77 840 €	71 389 €	0 €
Total 45 - opé pr cpte de tiers		533 901 €	148 935 €	368 910 €

❖ RECETTES D'INVESTISSEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les recettes d'investissement réalisées se répartissent comme suit :

RECETTES - INVESTISSEMENT	total BP 2021	Rec 2021	Ràr 2021
10 - Réserves (au compte 1068)	544 482 €	544 482 €	
13 - Subventions d'investissement	1 176 520 €	281 491 €	551 836 €
16 - Emprunts et dettes (opération d'ordre : constatation dette SIVOM)	86 000 €	135 019 €	- €
21-23 Immobilisations corporelles et en cours (régularisation)		21 974 €	
45 - opérations pour compte de tiers (branchements partie privative)	827 659 €	232 024 €	556 000 €
040 - Opé d'ordre (entre sections) (amortis. des immo)	411 200 €	410 269 €	- €
021 - Virement de la section de fonctionnement	928 552 €	0 €	- €
Total Recettes	3 974 413 €	1 625 259 €	1 107 836 €

Le montant des subventions perçues pour les opérations d'investissement s'élève à 281 491 € et sont réparties comme suit :

RECETTES - INVESTISSEMENT - Opé d'équipement - Subventions		total BP 2021	Rec 2021	Ràr 2021
13111-106	106 ^e T Ext Résx Bazinval Longroy	0 €		0 €
2315-201	Réduction de mandat (rue blieriot)			0 €
13111-201	201 ^e T Travaux Inopinés Extension Incheville (Dunant) Criel (chaumière) Longroy			
13111-112	112 ^e T Résx Criel plage Yauville	447 700 €	0 €	447 700 €
13111-113 et 1313	113 ^e T Rés.ss vide TOUFFREVILLE	4 200 €	0 €	4 200 €
13111-114 et 1313	114 ^e T Optimisa° STEP BAILLY	62 100 €	17 614 €	44 486 €
13111-118	118 ^e T Incheville Gutenberg Mise en séparatif	46 000 €	31 766 €	30 450 €
13111-120 et 1313	120 ^e T STEP gouchaupré	82 270 €	135 959 €	25 000 €
13111-121	121 ^e T réhab P et M Curie Incheville	260 000 €	0 €	0 €
13111-122 ET 1313	122 ^e T Diag Cuverville Sept-Meules Fresnoy	95 000 €	0 €	0 €
Total 13 - Subventions d'investissement		1 176 520 €	281 491 €	551 836 €

Les recettes perçues relatives aux opérations pour compte de tiers (branchement chez les particuliers) s'élèvent à 232 024 € (subventions de l'agence de l'eau et participations des particuliers)

RECETTES - INVESTISSEMENT - opé cpte de tiers- Branchements privés		total BP 2021	Rec 2021	Ràr 2021
4582112	112 ^e T Criel Mesnil-V Subv. AESN	0 €	0 €	- €
	Participations particuliers	73 000 €	0 €	46 000 €
4581112	112 ^e T Criel Yauville Subv. AE	620 849 €	164 799 €	456 000 €
	112 ^e Regul Participations particuliers	0 €	0 €	0 €
4582114	114 ^e T St Ouen ss bailly Subv. AESN	7 730 €	0 €	15 000 €
	Participations particuliers	7 350 €	0 €	0 €
4581114	114 ^e régularisations	0 €	0 €	0 €
4582118	118 ^e T Incheville Subv. AESN	86 600 €	35 125 €	39 000 €
	Participa° particuliers (Gutenberg)	0 €	0 €	0 €
4581118	118 ^e régularisations	0 €		
Total 45 - opé pr cpte de tiers Comptabilité distincte rattachée		827 659 €	232 024 €	5560 €

Aucun emprunt n'a été réalisé. Aucune Avance n'a été versée par l'agence de l'eau

2- STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE – SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'ensemble des emprunts souscrits auprès d'organismes de crédit sont à taux fixe. Les avances versées par l'Agence de l'Eau sont des prêts à taux zéro.

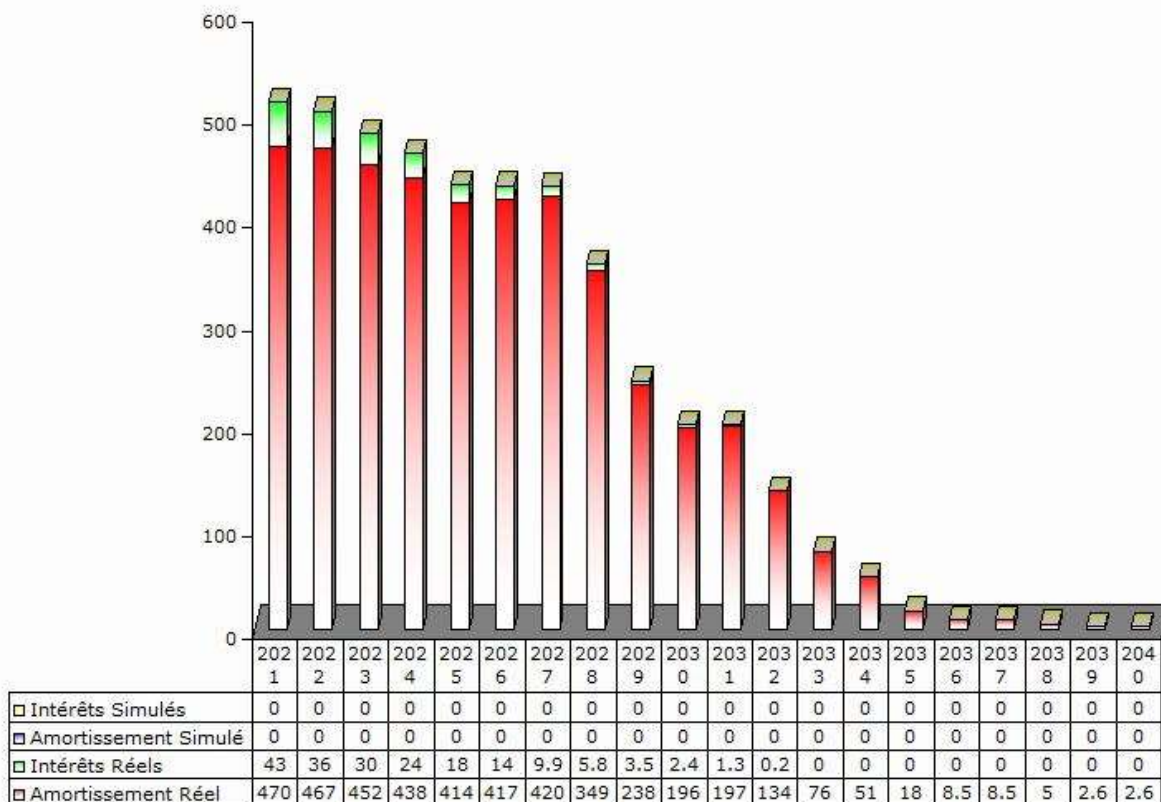
✓ **DETTE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

État de la dette au 1^{er} janvier 2021

Année	Dette en Capital au 1er Janvier	Annuités	Annuités Intérêts	Annuités Amortissements	Variation des Annuités
2021	4 364 070 €	512 367 €	42 520 €	469 847 €	

(hors emprunt au SIVOM de Gamaches)

Courbe des remboursements



Niveau de l'épargne

L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.

Fonctionnement	2021	2020	2019	2018	2017
Recettes reelles	1 003 752 €	916 198 €	865 971 €	877 858 €	832 124 €
Dépenses reelles	468 581 €	386 790 €	499 358 €	291 490 €	345 079 €
Epargne brute	535 171 €	529 408 €	366 613 €	586 368 €	487 045 €

L'épargne nette correspond à l'épargne brute déduction faite du capital de l'emprunt.

	2021	2020	2019	2018	2017
Epargne brute	535 171 €	529 408 €	366 613 €	586 368 €	487 045 €
Capital de l'emprunt	469 847 €	425 478 €	368 962 €	331 892 €	382 575 €
(Emprunt au SIVOM Gamaches)* (2018 et 2019 remboursé en 2019)	82 168 €	85 047 €	138 713 €		
Epargne nette	-16 844 €	18 883 €	-141 061 €	254 475 €	104 470 €

A Criel sur mer, le 08 mars 2022
Le Président
Martial FROMENTIN



Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est

91 Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

Tel : 02.35.82.87.23 - fax : 02.35.50.65.66 - email : syndicat.cne@orange.fr

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

1- DEPENSES ET RECETTES (ANC)

❖ SECTION DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

✓ Dépenses de fonctionnement du service assainissement non collectif

Les **dépenses** de fonctionnement du service réalisées sont réparties comme suit :

DEPENSES - FONCTIONNEMENT	prop. 2021	Dép 2021
011 - Charges à caractère général (Prestations de service entretien controles depuis fin DSP 01/10/2018 - Versement au budget eau)	275 500 €	88 907 €
67 - Charges exceptionnelles (Titres annulés sur exerc. antérieur	7 400 €	0 €
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations (provisions pour créances)	2 600 €	2 505 €
<i>042 - Opérations d'ordre entre sections (Amortissement immobilisations)</i>	<i>1 000 €</i>	<i>751 €</i>
002 déficit de fonctionnement reporté		
Total des Dépenses	286 500 €	92 163 €

Le contrat de délégation de service public d'assainissement non collectif a pris fin le 30 septembre 2018, pour être remplacé par des marchés de prestations de services de contrôle et d'entretien des installations. Les **dépenses** réelles de fonctionnement du budget assainissement non collectif regroupent principalement sur le chapitre 011 « charges à caractère générales » :

- Le versement d'une partie des frais de structure au budget eau potable (10% des frais)
- Les dépenses de prestations de service de contrôle et d'entretien.

Les dépenses de l'exercice intègrent les prestations de service contrôle du 01/10/ 2018 au 31/12/2020. (dépenses rattachées à l'exercice non facturées au 31 décembre) ainsi que les dépenses d'entretien de du 2^e semestre 2019 et de l'année 2020, dont les factures n'ont pas été reçues, et qui ont été également rattachées à l'exercice 2021.

✓ **Recettes de fonctionnement du service assainissement non collectif**

RECETTES - FONCTIONNEMENT		prop. 2021	Rec 2021
70	Vente, prestations. de Services Contrôles / Entretien	110 887 €	112 372 €
74	Subventions d'exploitations (frais de gestion par l'AESN)	7 200 €	11 311 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	168 413 €	0 €
023	Virement à la section d'investis.		
Total des Recettes		286 500 €	154 333 €

Les **recettes** de fonctionnement du service Assainissement Non Collectif concernent :

- Les surtaxes relatives à l'entretien pour les installations faisant l'objet de l'ancienne convention d'entretien. Il s'agit d'un paiement des usagers facturé sur la facture d'eau.
- Les surtaxes relatives aux contrôles.
- Les frais de gestion de l'agence de l'eau (de la 17^e tranche) ainsi qu'une régularisation des frais de la 15^e tranche bis versés en 2017.

Les recettes des prestations de service entretien à compter du 1^{er} octobre 2020, pour les signataires de la nouvelle convention d'entretien, n'ont pas été perçues sur l'exercice. (Il s'agit d'un paiement des usagers à la prestation.)

❖ **DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Les dépenses d'investissement du service assainissement non collectif se répartissent comme suit :

Opérations d'équipement (travaux sur sol d'autrui, matériel)		Total BP 2021	Dép 2021	Ràr 2021
101	travaux inopinés - construction sur sol d'autrui	268 908 €	3 920 €	0 €
102	matériel informatique transport			
Total 21 20 - Immobilisations corporelles - concessions		268 908 €	3 920 €	0 €
Dép- Opérations pour compte de tiers -		Total BP 2021	Dép 2021	Ràr 2021
4581118	18e	179 300 €	127 414 €	0 €
4582118	18e regul			
4581119	19e	204 100 €	4 030 €	1 550 €
4582119	19e regul			
4581120	20e	15 000 €	0 €	0 €
Total 45 -opé. pr cpte de tiers		424 884 €	144 031 €	1 550 €
TOTAL DEPENSES		713 792 €	147 951 €	1 550 €

Le montant des dépenses réalisées en investissement s'élève à 147 951 €
 La 17^{ème} Tranche a été clôturée en 2021.
 Les travaux de la 18^{ème} tranche débutés en 2020 se sont poursuivis en 2021.
 La 19^{ème} tranche a concerné des études.

❖ **RECETTES D'INVESTISSEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Les recettes d'investissement s'élèvent à 269 068 € et se répartissent comme suit :

Rec Opérations pour compte de tiers		Total BP 2021	Rec 2021	Ràr 2021
4582118	18 ^è	324 243 €	228 210 €	49 148 €
4582119	19 ^è	206 270 €	3 565 €	0 €
4582120	20 ^è	15 000 €	0 €	0 €
Total 45 -opé. pr cpte de tiers		595 953 €	268 317 €	49 148 €
28031 et 28148	Amortissement des immobilisations	1 000 €	751 €	0 €
Total 040 Opérations d'ordre budgétaire entre sections		1 000 €	751 €	0 €
021	Virement de la sect° fonct.	- €	0 €	0 €
001	Excédent antérieur reporté	116 839 €	0 €	0 €
TOTAL RECETTES		713 792 €	269 068 €	49 148 €

A Criel sur mer, le 08 mars 2022
 Le Président
 Martial FROMENTIN